

# Art de la lettre Art de la conversation

à l'époque classique en France

*sous la direction de  
Bernard Bray et Christoph Strosetzki*



**K**

*klincksieck*

« Une lettre n'est autre chose qu'une espèce de conversation par écrit entre deux personnes absentes. Toute la différence qu'il doit y avoir, c'est que dans la conversation on n'a pas toujours le temps de mettre dans un ordre exact tout ce qu'on dit sur une matière, au lieu que dans une lettre l'on a tout le temps de retrancher ce qui n'appartient pas au sujet.

Les personnes qui parlent bien devraient naturellement toujours être en état de réussir dans l'art d'écrire des lettres. On ne saurait cependant disconvenir qu'il n'y ait bien des gens dont la conversation est très agréable, et qui néanmoins n'ont pas le même agrément sur le papier. »

*Le Secrétaire du Cabinet, 1763*

Sur un sujet dont la théorie de la communication montre encore aujourd'hui l'actualité, un ensemble d'études signées des meilleurs spécialistes de ces deux arts qui brillèrent à l'époque classique d'un éclat particulier, l'art de la lettre et l'art de la conversation.

*Couverture* : H. van Rijn Rembrandt, *Homme dictant une lettre*  
Plume et encre. Paris, Musée du Louvre, Cabinet des dessins

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation « collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

**Art de la lettre**  
**Art de la conversation**  
*à l'époque classique en France*



*Actes du colloque de Wolfenbüttel*  
*octobre 1991*

*publiés par*

**Bernard BRAY**  
**et Christoph STROSETZKI**

**K**

KLINCKSIECK

## Table des matières

|                        |   |
|------------------------|---|
| Avant-propos . . . . . | 7 |
|------------------------|---|

### I. Théories

|   |     |
|---|-----|
| Dietmar SCHMITZ, La théorie de l'art épistolaire et de la conversation dans la tradition latine et néolatine . . . . .  | 11  |
| Marc FUMAROLI, De l'Age de l'éloquence à l'Age de la conversation : la conversion de la rhétorique humaniste dans la France du XVII <sup>e</sup> siècle . . . . . | 25  |
| Bernard BEUGNOT, Les voix de l'autre : typologie et historiographie épistolaires . . . . .  | 47  |
| Alain MONTANDON, Les bienséances de la conversation . . . . .   | 61  |
| Isabelle LANDY-HOUILLON, Lettre et oralité . . . . .  | 81  |
| Roger DUCHÊNE, Lettre et conversation . . . . .   | 93  |
| Raffaele MORABITO, Lettres et <i>civil conversazione</i> dans l'Italie du XVII <sup>e</sup> siècle . . . . .  | 103 |
| Volker KAPP, L'art de la conversation dans les manuels oratoires de la fin du XVII <sup>e</sup> siècle . . . . .  | 115 |
| Janet ALTMAN, La politique de l'art épistolaire au XVIII <sup>e</sup> siècle .  | 131 |
| Christoph STROSETZKI, La place de la théorie de la conversation au XVIII <sup>e</sup> siècle . . . . .  | 145 |

### II. Points d'appui

|  |     |
|--|-----|
| Christian WENTZLAFF-EGGEBERT, La conversation et le roman. A propos de l'oralité dans la littérature narrative au XVI <sup>e</sup> et au XVII <sup>e</sup> siècles . . . . . | 165 |
|--|-----|

|  |     |
|--|-----|
| Viviane MELLINGHOFF-BOURGERIE, Un entretien sans dialogue ? De la correspondance de François de Sales aux <i>Lettres spirituelles</i> de Jean-Pierre de Caussade . . . . .                         | 179 |
| Ulrike MICHALOWSKY, Malherbe épistolier . . . . .  | 201 |
| Yves GIRAUD, De la lettre à l'entretien : Puget de La Serre et l'art de la conversation . . . . .  | 217 |
| Mechthild ALBERT, Du paraître à l'être : les avatars de la conversation féminine dans <i>La Prétieuse</i> . . . . .  | 233 |
| Bernard BRAY, L'écrire ou le dire : l'expression de l'amour dans <i>l'Histoire amoureuse des Gaules</i> de Bussy-Rabutin . . . . .   | 245 |
| Giovanna MALQUORI FONDI, Conversations d'amour par lettres : un recueil méconnu de Le Pays, un roman inconnu de Pradon . . . . .   | 257 |
| Jürgen GRIMM, « Comme nous sommes gens à profiter de tous nos malheurs... ». Les bienfaits de l'exil : la genèse d'une poétique dans la <i>Relation d'un voyage de Paris en Limousin</i> . . . . . | 271 |
| Giovanni BONACCORSO, Une correspondance familiale : les lettres de Racine à sa sœur . . . . .  | 289 |
| Yvonne BELLENGER, Le récit de voyage par lettres dans le <i>Nouveau Voyage d'Italie</i> de Misson . . . . .  | 305 |
| Philippe HOURCADE, Bons mots et entretiens chez Saint-Simon . . . . .  | 325 |
| Geneviève HAROCHE-BOUZINAC, « Billets font conversation ». De la théorie à la pratique : l'exemple de Voltaire . . . . .   | 341 |
| Benoît MELANÇON, Diderot : l'autre de la lettre. Conversation et correspondance . . . . .  | 355 |

**Benoît MELANÇON**  
*Université de Montréal*

## **Diderot : l'autre de la lettre Conversation et correspondance**

La lettre est depuis longtemps considérée comme un substitut de la présence de l'autre et, plus précisément encore, de sa parole, de sa voix<sup>1</sup>. On l'associe donc à la conversation ou au dialogue, le plus souvent indistinctement, aussi bien dans l'Antiquité que durant les siècles classiques. Les diderotistes reprennent la même association au sujet de la correspondance de Diderot. Dans deux textes parus en 1986, Jacques Chouillet, par exemple, lie épistolarité, dialogue et conversation. Dans son ouvrage consacré aux *Lettres à Sophie Volland*, il affirme qu'elles sont « un dialogue virtuel » (1986a, 84), puis, dans un article, qu'elles

sont une conversation et sont soumises à des lois identiques, d'abord quand elles reproduisent un entretien [...], ensuite, d'une façon générale, chaque fois que Diderot s'adresse à sa destinataire sur le mode de la conversation, c'est-à-dire, pratiquement, toujours (1986b, 103).

Qu'est-ce à dire ?

Doit-on entendre les mots *dialogue* et *conversation* comme des métaphores d'un procès de communication, ce que viendraient corroborer les

1. Cette communication reprend quelques remarques du septième chapitre de la thèse de doctorat de l'auteur : *Diderot épistolier. Éléments pour une poétique de la lettre au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Université de Montréal, Département d'études françaises, septembre 1991, 2 vol., xxv/495 p. Les références des lettres de Diderot sont à l'édition de Georges Roth et de Jean Varloot (1955-1970) : la page (en chiffres arabes) est toujours précédée du volume (en chiffres romains). La graphie de cette édition a été complètement respectée. Les autres références bibliographiques sont données sous forme abrégée (nom de l'auteur, année de publication, page[s]) et renvoient à la « Bibliographie » finale.

réseaux synonymiques de la correspondance elle-même ? Doit-on les prendre au sens strict comme les matrices de la correspondance, ce qui la structurerait en profondeur ? Faut-il accorder à l'épithète *virtuel* qui accompagne le mot *dialogue* chez Chouillet plus de poids qu'au substantif, la lettre étant alors ce qui ne pourra jamais devenir tout à fait un dialogue ? Choisir la première hypothèse (celle de la conversation ou du dialogue comme métaphore) amène à reconduire l'équivalence séculaire entre ces formes sans l'interroger, tandis que la troisième (celle dans laquelle l'épithète importe plus que le nom) suppose une définition négative de la lettre comme pratique à laquelle il manquerait quelque chose. Selon la deuxième hypothèse, qui est retenue ici, la lettre emprunterait à la conversation et au dialogue divers procédés — ce qui rendrait possible de poser une analogie entre elle et ces pratiques —, mais en subordonnant ces emprunts aux exigences de la langue et du style écrits. La conversation par et dans la lettre a des traits multiples et spécifiques, et il importe de les décrire systématiquement si l'on veut dépasser la simple analogie des pratiques.

Les limites de ce texte ne permettant ni d'étudier ni même de simplement résumer tout ce qui lie la lettre à la conversation ou au dialogue chez Diderot, un seul aspect de l'épistolaire diderotien sera présenté : l'utilisation des lettres reçues par l'épistolier, car c'est elle qui lui permet de s'approprier la parole de l'autre, de s'en nourrir. Il s'agira de montrer que, dans la conversation épistolaire, l'on entend la parole de l'autre, mais aussi que l'autre de la lettre, ce par rapport à quoi elle se définit, est la conversation. L'on voudra donc bien lire le titre de ce texte de deux façons : l'autre de la lettre est le destinataire, celui avec qui l'on parle et qui parle, mais il est aussi générique. Avant de passer à l'étude de la correspondance, il convient cependant de montrer que l'analogie de la conversation et de la lettre n'est pas une invention que la critique viendrait plaquer sur les textes, mais que ce sont les textes eux-mêmes qui la postulent. Les lectures critiques ne viennent qu'ensuite réfléchir à cette analogie.

### I. *L'analogie de la lettre et de la conversation*

Diderot ne cesse de répéter que la lettre a des rapports étroits avec l'entretien, le dialogue ou la conversation — bref : avec la parole. Plusieurs procédés sont mis à contribution par l'épistolier afin de souli-

gner le rapport de ces pratiques. D'une part, le registre de l'oralité constitue, avec celui du « petit » (« mot », « billet », « feuillet », etc.), un des deux champs synonymiques majeurs dans la correspondance de Diderot. Il est sans cesse employé : « sermon », « bavardage », « causerie », « entretien », « verbiage », « conte », « radoterie », « radotage », les substantifs qui désignent l'activité épistolaire renvoient à la parole, à la voix, à l'oralité. Le choix des verbes va dans le même sens : « causer », « entretenir », « bavarder », « parler », « dire », « confier *tout bas* », « jaser », « adresser [la parole] ». Inversement, ne pas écrire, en général ou sur un sujet en particulier, c'est « se taire ». A la fin de 1773, Diderot décrit, pour son amie la princesse Dachkov, ce qu'est la lettre pour lui et il le fait en ayant recours à des souvenirs communs liés à la conversation familière :

Je parle, vous le voyez, comme si j'étois réellement près de vous, juste comme j'avois l'habitude de le faire, tandis que vous vous teniez debout, le coude appuyé sur le chambranle de la cheminée, et examinant ma physionomie pour découvrir si j'étois sincère ou à quel point je l'étois (XIII, 138).

D'autre part, la conversation et la lettre, considérées comme activités sociales, apparaissent souvent ensemble chez Diderot épistolier. Du Grandval, chez le baron d'Holbach, il écrit par exemple à Sophie Volland : « Notre vie est toujours la même. On travaille, on mange, on digère si l'on peut, on se chauffe, on se promène, on cause, on joue, on soupe, on écrit à son amie, on se couche, on dort, on se lève, et l'on recommence le lendemain » (II, 291). Parmi la gamme des activités qui s'offrent à une certaine bonne société des Lumières, la lettre et la conversation sont voisines. Enfin, dans la lettre familière comme dans la lettre publique<sup>2</sup>, l'épistolier indique fréquemment les qualités communes à l'échange oral et à l'épistolaire : connivence, liberté, discontinuité, réciprocité, etc. Une fois ces qualités énumérées, le voisinage posé et les liens entre les pratiques repérés grâce aux réseaux synonymiques, il reste toujours à voir comment, dans la lettre, la relation à la parole est vécue, et c'est ce à quoi se sont attachés quelques trop rares diderotistes.

Dans le sillage des travaux fondateurs de Herbert Dieckmann (1959)

2. La seconde se distingue de la première en ce que sa publication est prévue par l'auteur, qu'elle est destinée, dès l'origine, à un public plus large que le seul destinataire identifié dans le texte.

et de Roland Mortier (1961) sur le dialogue diderotien, quelques critiques se sont en effet intéressés à cette conversation dont Diderot se réclame de diverses façons dans ses lettres. Selon Bernard Waisbord, qui l'a étudiée dans la correspondance avec Sophie Volland, elle revêt plusieurs formes, elle « mobilise en [Diderot] l'émotivité du cœur autant que l'activité de l'esprit » (1963, 170) et elle correspond à une existentielle mobilité. Georges May, pour sa part, dans une étude d'ensemble consacrée au « décousu » dans l'œuvre de Diderot, conclut que c'est par la réflexion scientifique que Diderot en est venu à élaborer une nouvelle rhétorique, en accord avec les progrès de la science de son époque :

Parler, au contraire [d'écrire], c'est faire droit à l'inspiration du moment, de chaque moment successif ; c'est faire place à l'improvisation, à la contradiction, à la fantaisie ; c'est accorder à la fugacité des idées, à leur flexibilité, à leur irresponsabilité une fonction expressive à laquelle la rhétorique en cours était foncièrement hostile (1967, 168).

Fondé sur la parataxe, qui est aussi une figure centrale de la conversation (1967, 184), le style de Diderot, en exigeant une grande capacité d'analyse du lecteur<sup>3</sup>, serait d'un « parallélisme rigoureusement fondamental » avec sa philosophie matérialiste (1967, 186). Puisque entre l'écrit et l'oral se situerait « une sorte de moyen terme » trouvé « spontanément » : « la lettre familière » (1967, 168), c'est dans la correspondance que ce style trouverait son premier champ d'application, et un champ privilégié, avant de rayonner dans les autres textes. Pour May comme pour Waisbord, la conversation est donc une potentialité de toute l'écriture diderotienne et elle se manifeste dans la correspondance comme ailleurs. Elle est, de plus, un des outils réflexifs de l'écrivain.

En 1972, Gabrijela Vidan fait paraître dans les *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* un article intitulé « Style libertin et imagination ludique dans la correspondance de Diderot » dans lequel elle s'interroge plus longuement que Waisbord et May sur les rapports de la conversation et de la lettre. Elle se donne pour objectif de « reconstituer l'image, tellement humaine, du Diderot de la correspondance » et de montrer son « non-conformisme épistolaire » (1972, 1734). Parce

3. Il doit reconstruire l'unité du texte, comme le philosophe et le scientifique reconstruisent celle du monde.

qu'impressionniste (les types de dialogue ne sont pas formalisés) et parce qu'elle postule l'existence d'un conformisme épistolaire sans en donner les caractéristiques, cette lecture ne permet pas de saisir véritablement comment jouent, dans la correspondance, les liens de la lettre et de la conversation ou du dialogue (Vidan emploie les deux termes). Deux intuitions y sont cependant énoncées, dont l'importance est réelle en ce qui concerne le statut de l'oralité dans l'œuvre de Diderot.

La première est que la correspondance n'est pas différente des autres textes de l'écrivain : on y trouve le même « aspect dialogique » (1972, 1734), la même « trame essentiellement dialogique » (1972, 1741). Malgré une subordination des lettres aux « textes purement littéraires » (1972, 1745), Vidan montre en effet qu'il y a du dialogue dans la correspondance. Les lettres ont beau être un « premier jet » des œuvres à venir (1972, 1744), ou leur « matière première » (1972, 1745), elles n'ont toutefois pas une nature dialogique différente de la leur.

La seconde intuition de Vidan est que les manifestations conversationnelles ou dialogiques dans la correspondance sont multiples.

Soit que l'on ramène la lettre à un dialogue imaginaire ou réel avec un ou plusieurs interlocuteurs — et alors on s'en tient à l'aspect plus ou moins conventionnel — soit que l'on songe aux multiples modes de simulacre de conversations effectivement entendues ou de celles auxquelles Diderot avait pris lui-même part, il n'en reste pas moins que c'est l'échange d'idées ou l'établissement d'une relation qui préoccupe le plus l'auteur. Enfin le dialogue avec soi-même ne découle point d'une introspection mais d'un contact avec la pensée d'autrui (1972, 1734-1735).

Il y aurait ainsi, selon Vidan, au moins trois formes possibles de dialogue épistolaire : à un niveau général, la lettre serait un dialogue (c'est « l'aspect plus ou moins conventionnel ») ; dans la lettre, des conversations seraient rendues (ce sont les « multiples modes de simulacre de conversations ») ; même le « dialogue avec soi-même » serait engendré par le « contact avec la pensée d'autrui ». Une telle typologie, pour stimulante qu'elle soit, pose des difficultés. Comment distinguer les dialogues « imaginaires » des « réels », ceux-ci paraissant « naturels bien qu'étant inventés de toutes pièces » (1972, 1742) ? Quels sont les « modes de simulacre » évoqués par Vidan, ces « moyens d'expression » dont elle souligne la « diversité » (1972, 1736) ? Comment distinguer formellement les « relations » (1972, 1735) des « transcriptions » (1972, 1736) ou des « rapports » (1972, 1739) de conversations et de

dialogues réels ? Que sont ces « textes calqués sur l'allure de la conversation » (1972, 1744) ? Vidan est consciente de la nécessité de catégories plus précises, mais elle n'en définit aucune systématiquement.

De ce rapide tour d'horizon des discours tenus par la correspondance sur elle-même et des textes critiques consacrés à l'analogie de l'échange oral et de la lettre chez Diderot<sup>4</sup>, il faut retenir deux choses, avant de proposer une hypothèse. L'on doit d'abord insister sur le fait que c'est la lettre qui demande elle-même à être lue comme une conversation, qui appelle ce type de lecture ; ensuite, que les rapports de la lettre et de l'échange oral sont multiples et qu'ils exigent, comme l'ont montré Gabrijela Vidan et Jacques Chouillet, la mise en place d'une typologie permettant de déterminer ce qui relève de l'oralité dans la lettre à différents niveaux. L'hypothèse qui naît de ces deux constatations est celle d'une typologie en quatre catégories des manifestations de la conversation dans la lettre diderotienne. A un niveau général, d'abord, celui de l'échange entre le destinataire et le destinataire, la lettre est un dialogue par la structure question-réponse qu'elle met constamment en place. A l'intérieur de cette structure, trois phénomènes dialogiques peuvent être isolés. Les *propos rapportés* sont le signe tangible de l'écoute de l'épistolier, attentif à ce qui se dit « réellement » autour de lui ou à ce que lui-même dit<sup>5</sup>. On appellera par ailleurs *prosopopées épistolaires* les segments textuels dans lesquels l'épistolier invente de toutes pièces des apostrophes, des monologues ou des dialogues, dans lesquels, en fait, il *imite* la vie de l'échange oral, mais sans rapporter des propos réellement entendus ou tenus<sup>6</sup>. La dernière catégorie de phénomènes permettant de

4. Les rapports de la conversation et de la lettre sont également soulignés par Yves Benot (1961, 103), Michel Kerautret (1983, 75), Jean-Claude Bonnet (1984, 222), Jean-Blaise Grize (1988) et Marc Buffat (1990).

5. Selon Roger Duchêne (communication du 10 octobre), de tels types de propos rapportés sont très rares chez Madame de Sévigné.

6. Ces dialogues ou bribes de dialogues, créés de toutes pièces par l'épistolier, ont parfois été désignés par les expressions « dialogues fictifs » (Chouillet 1986a, 18 ; Nakagawa 1988, 155), « *fantasy dialogue* » (Altman 1982, 139), dialogues heuristiques (Mortier 1961), etc. Aucune de ces appellations n'est satisfaisante : les deux premières, parce qu'elles semblent opposer des dialogues fictifs à d'autres qui ne le seraient pas (or, dans tout propos rapporté, il y a une part de fiction) ; la dernière, parce qu'elle rattache le dialogue épistolaire diderotien à une tradition (la maïeutique) à laquelle il ressortit effectivement (vu le statut du genre au XVIII<sup>e</sup> siècle), mais dans laquelle sa spécificité se perd.

lier la lettre à la conversation est la *citation* de textes non épistolaires : si, comme le dit le *Dictionnaire* de l'Académie française de 1762, il arrive de « *converser avec les livres* », la lettre peut, comme n'importe quel autre texte, être le lieu de cette conversation<sup>7</sup>. L'aspect de l'épistolaire diderotien que l'on décrira maintenant relève du niveau le plus général du dialogue, le premier indiqué : l'échange entre le destinataire et le destinataire.

## II. *L'utilisation des lettres reçues*

Souffrant de l'absence, l'épistolier cherche à assurer, par la lettre, la seule continuité possible, celle du commerce épistolaire. Pour ce faire, il utilise fréquemment les lettres qu'il reçoit. Non seulement le pacte épistolaire l'oblige-t-il à ne jamais passer une lettre sous silence, mais cette obligation, qui permet l'engendrement de la lettre, y est souvent représentée. Les moyens de cette représentation sont nombreux. Quatre seront exposés : la réponse, le résumé ou la paraphrase, la citation (fidèle ou modifiée) et l'allusion. Par l'incorporation, sous ces diverses formes, de la lettre de l'autre dans la sienne, l'épistolier se met en position de dialogue, car il se montre répondant à une demande. Il remplit sa part du pacte et, ce faisant, oblige l'autre à faire de même. Chaque lettre n'est alors qu'un moment dans une « chaîne de communication » (1982, 15) ou dans une « chaîne de dialogue » (1982, 187), pour emprunter les termes de Janet Altman.

Lorsqu'il répond à une lettre reçue, l'épistolier assure la continuité du dialogue épistolaire : c'est un truisme. Il est impossible d'énumérer la totalité des formes que peut prendre la réponse épistolaire. L'épistolier peut répéter une déclaration de son correspondant<sup>8</sup>, confirmer<sup>9</sup> ou contester<sup>10</sup> une de ses affirmations, accuser réception d'une de ses lettres<sup>11</sup> ou refuser d'en ouvrir une<sup>12</sup>, le remercier<sup>13</sup>, le rassurer<sup>14</sup>, lui indiquer qu'il

7. Selon Severo Sarduy, la citation est la « forme élémentaire du dialogue » (cité dans Beugnot 1976, 39). Cette conception de la citation comme dialogue rejoint les remarques sur la lecture qu'a formulées Marc Fumaroli dans sa communication du 8 octobre.

8. I, 30 ; XII, 159 ; XIV, 47.

9. III, 246 et 350 ; IV, 206 et 226 ; XIII, 84.

10. I, 40 ; II, 289 et 308 ; III, 121, 201 et 256 ; IV, 59, 81 et 141.

11. I, 40 ; II, 192 et 308 ; III, 99, 112 et 304 ; XIII, 68 et 213 ; XIV, 70 ; Mass 1973, 96 ; Moureau 1984, 250.

12. XI, 84 ; XII, 190.

13. I, 40 ; IX, 117 ; XIII, 38 et 78.

14. III, 50.

ne comprend pas ce qu'il a lu<sup>15</sup>, se plier à ses demandes<sup>16</sup>, s'excuser de ne pas avoir eu le temps d'écrire<sup>17</sup>, essayer de clarifier le contenu de lettres antérieures<sup>18</sup>, répondre à une question ponctuelle<sup>19</sup>, appuyer un jugement<sup>20</sup>, échanger des « compliments »<sup>21</sup>, etc. Qu'il s'agisse de flatter son correspondant<sup>22</sup> ou de s'en plaindre<sup>23</sup>, la lettre comporte presque toujours des commentaires sur les lettres reçues. Une des traces formelles de ces réactions diverses de l'épistolier aux lettres reçues est l'utilisation, fréquente chez Diderot, de « oui », « non » ou « donc » pour répondre à des questions qui ne sont pas présentes textuellement dans la lettre où ces adverbess et cette conjonction apparaissent : « Oui, mon amie, oui, j'ai reçu toutes vos lettres »<sup>24</sup> ; « Non, mademoiselle, non ; elle [Mademoiselle d'Houdetot] n'est point du tout coquette »<sup>25</sup> ; « On parle donc de retour ? On remue donc les malles ? »<sup>26</sup>. Qu'il s'agisse de répondre à une question directe ou à une sollicitation plus générale, la lettre se situe toujours par rapport à un texte qui lui est antérieur.

Le résumé et la paraphrase sont également des manifestations fréquentes de l'inclusion de la voix de l'autre dans celle du destinataire. Diverses formules introductives indiquent que les propos de l'épistolier sont tirés d'une lettre qu'il a reçue : « tu m'as deffendu »<sup>27</sup>, « vous me l'avez permis »<sup>28</sup>, « ce que vous m'en avez dit »<sup>29</sup>, « vous m'annoncez »<sup>30</sup>, « vous m'apprenez »<sup>31</sup>, « Vous revenez encore »<sup>32</sup>, « vous me

15. VI, 156 ; VIII, 222.

16. VII, 56.

17. VII, 136 ; XII, 85 ; XV, 64.

18. III, 249 ; VIII, 207.

19. III, 94 ; IX, 148-149 ; XIII, 83 et 134.

20. XIII, 68.

21. XIII, 83.

22. I, 115 et 130 ; XII, 132 ; XIII, 152 ; XV, 26 et 37.

23. I, 32, 38-39, 221-222 et 235 ; XI, 129.

24. II, 308.

25. IV, 102, incipit. Geneviève Haroche, dans sa communication du 10 octobre, a relevé des procédés semblables chez Voltaire.

26. III, 246.

27. I, 32 ; voir : XII, 18 ; XIII, 34.

28. II, 188 ; voir : XI, 180.

29. II, 200 ; voir : III, 120, 121 et 248 ; IV, 113 ; XII, 159 et 173.

30. III, 198.

31. IV, 116 ; XIII, 34.

32. VII, 189 ; voir : XII, 168.

rappelez »<sup>33</sup>, « ce conte que vous me faites »<sup>34</sup>, « Vous prétendez »<sup>35</sup>, « Vous avez répondu »<sup>36</sup>, « Vous ajoutez »<sup>37</sup>, « Vous demandez »<sup>38</sup>, etc. La paraphrase assure à l'épistolier une liberté formelle entière. Elle lui permet par exemple d'insister sur un élément d'une de ses propres lettres antérieures, de le répéter et de le préciser, tout en prétendant simplement confirmer que le message a été bien transmis : « Il est très vrai, Monsieur, que j'ai dit que le théâtre peut être une école capable de former les mœurs par sa nature, mais que par notre faute il ne l'est pas, c'est le correctif que j'ai ajouté »<sup>39</sup>.

La citation de la lettre reçue est aussi un procédé textuel courant de la correspondance diderotienne. Elle permet d'entendre les deux voix de l'échange ensemble, sans avoir à se contenter du seul message transmis d'un épistolier à l'autre. Diderot cite ainsi régulièrement les lettres qu'il reçoit, mais il reste cependant à l'intérieur de limites : certains correspondants (son frère, Sophie Volland, ses amis Grimm, Viallet ou Falconet) sont cités plus que d'autres, et à certaines époques plus qu'à d'autres (la fin des années 1750 et les années 1760) ; la citation n'est pas toujours fidèle ; elle est souvent transformée en question à laquelle le destinataire doit se sentir tenu de répondre ; etc. La citation de la lettre reçue ne se fait pas, en effet, sans un certain nombre de transformations (matérielles ou linguistiques) : il arrive que Diderot utilise des guillemets ou, plus souvent, le soulignement afin de marquer la présence d'un discours exogène dans le sien, ou qu'il transforme les pronoms personnels de la lettre qu'il a reçue de façon à l'inclure dans la sienne<sup>40</sup>. Même

33. VII, 190.

34. XII, 161.

35. XII, 167.

36. XII, 168.

37. XII, 169.

38. XV, 43.

39. XII, 15, incipit. Pour d'autres exemples de résumés ou de paraphrases de lettres reçues, voir : I, 89 et 235 ; II, 165 et 290 ; III, 63, 120, 237, 246, 249, 263 et 266 ; IV, 166 ; V, 89 ; XII, 165, 175 et 176 ; XIII, 47 ; XIV, 47, 48 et 49 ; XV, 61-62 ; etc. Quand des résumés ou des paraphrases se trouvent en incipit (I, 181 et 288 ; VIII, 214 ; IX, 117 ; X, 106 ; XI, 180 ; XII, 18 et 85 ; XIII, 34 et 80 ; etc.), la continuité du commerce épistolaire est renforcée.

40. Michel Delon, qui a étudié le soulignement dans les *Lettres à Sophie Volland*, rappelle cependant que rien dans la « présentation graphique et typographique de toutes les citations, emprunts, reprises ou détournements de textes antérieurs » n'est systématique (1986, 136).

s'il est impossible d'énoncer des règles exhaustives en ce domaine, on doit distinguer deux phénomènes principaux : la transcription simple, avec ou sans modification (en autant qu'il soit possible d'en juger), et le recyclage d'un texte exogène à l'intérieur d'une structure question-réponse ou affirmation-question.

La transcription simple est l'équivalent fonctionnel du résumé ou de la paraphrase : Diderot reprend les propos d'une lettre qu'il a reçue. Elle témoigne, dans la lettre, de la présence de la parole de l'autre, et cette présence est en quelque sorte authentifiée par la citation. Dans certains cas, les lettres citées peuvent être manifestement transformées, lorsque les pronoms personnels ont été changés, par exemple : « Vous ajoutez que *si j'avois répondu aux instances pressantes que vous m'avez faites, on ne vous auroit pas trouvé dans un état de liberté qui justifie ceux que je crois si coupables* » (VII, 186). Dans d'autres cas, l'absence de la lettre originale que cite Diderot rend impossible de déterminer s'il y a eu ou non adaptation de la lettre : « *Je ne veux plus aller à Paris. Je n'irai plus. Pour cette fois, je l'ai résolu* », aurait écrit Rousseau à Diderot, dans une lettre aujourd'hui disparue<sup>41</sup> ; rien dans la forme ne permet d'affirmer que ces phrases ont été modifiées. A défaut de preuves du contraire, on dira que la phrase citée a toutes les apparences de la fidélité.

Le phénomène du recyclage est soumis aux mêmes contraintes que la transcription simple : les lettres de l'autre peuvent être incorporées à la prose de l'épistolier après avoir été manifestement transformées, ou sans l'avoir été. Ce qui le distingue de cette transcription est que la citation de la lettre reçue, qui est parfois elle-même une question, devient alors le premier temps d'une structure en comportant deux : une question et une réponse, ou une affirmation et une question — le modèle de l'échange oral est manifeste. Le premier cas, le plus fréquent, est celui où l'épistolier répond à une question que comporte une lettre reçue

41. I, 234. Pour des extraits de lettres qui paraissent avoir été recopiés fidèlement, voir : II, 235 et 293 ; III, 54, 74, 76, 99 et 117 ; V, 51 ; VII, 95, 110-111, 155, 182, 186, 187, 188, 192, 193, 203, 205, 212 et 214 ; VIII, 57, 61, 117, 118, 119, 120, 121, 124, 125, 128, 129, 130, 131, 133, 135, 137, 138, 141 et 205 ; XI, 152 ; XII, 190. Pour des occurrences de citations manifestement transformées, voir : III, 100, 189, 205 et 323 ; VII, 188 et 212 ; VIII, 116, 122, 124, 125, 126, 127, 129, 131, 132, 133, 136, 138 et 139 ; XI, 152. Pour un exemple de citation de lettre reçue dans une lettre publique (la *Lettre à Madame Riccoboni*), voir : II, 89-102.

par lui, ou transforme cette lettre en question en en reprenant, avec des modifications ou non, le texte. La citation peut paraître fidèle, comme dans une lettre de mai 1768 à Falconet au sujet des textes de la dispute sur la postérité : « *Vous ne voulez pas qu'il soit imprimé, n'est-il pas vrai ?* Voilà votre question. Je veux qu'il soit imprimé ; voilà ma réponse. *J'ai craint qu'il ne fût imprimé à Pétersbourg.* Voilà votre supposition » (VIII, 40). La question se trouve dans la lettre de Falconet, Diderot y répond dans la sienne en la citant textuellement (du moins en apparence), puis interprète le sens des propos de son ami, ouvrant ainsi la porte à une réponse de sa part. Telle question de Sophie, au contraire de ce qui se passe dans la lettre à Falconet, apparaît sous la plume de Diderot en une forme nécessairement nouvelle : « *S'il me convient d'être toujours aimé à la folie ?* — Il ne me convient d'aimer toujours et d'être toujours aimé que comme cela » (III, 193). La phrase originale de Sophie n'est pas connue, mais il est possible de l'imaginer<sup>42</sup> et, partant, d'évaluer partiellement la transformation qu'elle a dû subir.

Le second cas est celui dans lequel une phrase est citée et entraîne une question de l'épistolier, question à laquelle il lui arrive de répondre lui-même. C'est ce qui se produit dans la lettre du 7 octobre 1760 à Sophie : « *Pardonnez !* — Qu'avez-vous dit là ? Elle [la sœur de Sophie] n'a pas vu ce mot, j'en suis sûr » (III, 121). Il n'est pas indispensable, dans ce cas, que la lettre citée soit du destinataire : dans deux lettres de 1762, Diderot cite une lettre de Madame Volland à ses filles, que lui a communiquée Sophie, puis interroge celle-ci sur le sens de certaines remarques qu'elle contient (IV, 222 et 229).

Ces transformations multiformes de la lettre reçue sont une véritable transsubstantiation : elles donnent voix à l'absent, elles créent un dialogue dans la lettre qui est l'analogue du dialogue qu'est la correspondance à un autre niveau. Elles n'assurent toutefois pas la parfaite harmonie de ceux qui s'écrivent : « *Quel chagrin je vous fais à toutes deux ? Me le pardonneriez-vous ?* — Je n'entens pas plus à ceci qu'à ce qui précède »<sup>43</sup>.

42. « Vous convient-il d'être toujours aimé à la folie ? » ou « Il vous convient d'être toujours aimé à la folie », par exemple.

43. IV, 223. Diderot a recours à ces mêmes procédés dans ses lettres publiques : à son frère (I, 50-52), à Landois (I, 209-217), à Berthier (I, 103-107). Dans la lettre adressée à ce dernier, il précise : « j'aime à me servir de vos expressions » (I, 105). Pour d'autres lettres

L'emploi de l'allusion, enfin, constitue une des difficultés posées à la critique par la correspondance. Quand Diderot parle à Sophie d'un mot de « grimoire » qu'il renferme dans une de ses lettres (III, 72 et 74), de quoi s'agit-il ? D'une lettre de Sophie ? D'une lettre pour elle, mais écrite par un tiers ? Le contexte ne permet pas d'en juger. De même, que signifie le soulignement des mots « *sur la terrasse* » dans la lettre à Sophie du 30 septembre 1762 (IV, 183) ? Est-ce une citation d'une lettre que Diderot aurait reçue ? L'épistolier ne veut-il pas plutôt insister sur un secret qu'il partage avec sa destinataire ? Ce qui fut un dialogue ne l'est plus toujours pour les lecteurs non destinataires : ce n'est pas parce qu'il y a citation, transformée ou non, de la lettre reçue, que la lettre devient pour autant une forme purement transparente.

\*

\* \*

Le dialogue épistolaire diderotien repose sur une nette volonté de faire circuler des voix dans la lettre. Ces voix, Diderot peut les avoir entendues réellement, les avoir inventées de toutes pièces ou les avoir lues dans des textes avec lesquels il décide de dialoguer. Il peut aussi les tirer des lettres qu'il reçoit. Les quatre phénomènes qui viennent d'être décrits donnent une idée de la complexité des rapports de la lettre familière avec la conversation ou avec le dialogue chez Diderot.

Cela dit, on aurait tort d'isoler cette volonté de faire circuler les voix dans la conversation de l'ensemble des textes de l'écrivain, comme le laissait déjà entendre Jean Starobinski en 1972, lorsqu'il analysait le rapport de l'écrivain à « la parole des autres ». En introduction aux traductions de Diderot, le critique liait la philosophie de l'écrivain et son choix du genre dialogué. Bien que sa réflexion ne porte que sur un aspect particulier du dialogisme diderotien, on peut l'étendre à l'ensemble

familiales dans lesquelles les lettres reçues constituent des questions auxquelles répond Diderot, voir, pour des citations en apparence fidèles ; II, 150 ; III, 103, 197, 238 et 243 ; IV, 111, 224, 225 et 226 ; VII, 193 et 208 ; VIII, 120, 130, 140, 229 et 236 ; X, 151, et, pour des citations modifiées : I, 257 ; III, 93, 99, 100, 121, 239, 240, 248, 265, 307, 310, 313, 319 et 332 ; IV, 69, 92, 96, 97, 109, 110, 113, 122, 165-166 et 226 ; V, 39, 116, 215 et 230 ; VI, 177, 178 et 232 ; VII, 60, 147 et 151-152 ; VIII, 57, 59, 116, 122, 127, 128, 129, 133, 134, 137, 138, 139, 141, 188, 189 et 228 ; IX, 72 ; X, 153 ; XII, 146, 163 et 165 ; XII, 83 ; XIV, 47 ; XV, 256.

de l'œuvre. « Dans un langage qui lui vient du dehors, écrit Starobinski, Diderot tente d'exposer une anthropologie où l'homme est soumis, à tous égards, au règne de l'extériorité, à la loi du dehors » (1972, xvi). Pour Diderot, ajoute-t-il, « la présence d'autrui est fondamentalement présence parlante » (1972, viii). Cette soumission au règne de l'extériorité et à la loi du dehors, cet accueil de la présence parlante, est bien ce qui caractérise et unit, dans toutes ses œuvres, la pratique littéraire de Diderot, de ce Diderot qui est, pour reprendre l'expression de Charly Guyot, « L'homme du dialogue » (1963).

## Bibliographie

- ALTMAN, Janet Gurkin, *Epistolarity. Approaches to a Form*, Columbus, Ohio State University Press, 1982, viii/235 p.
- BENOT, Yves, « Diderot épistolier. De ses lettres à ses livres », *La Pensée*, 99, septembre-octobre 1961, p. 98-105.
- BEUGNOT, Bernard, « Dialogue, entretien et citation à l'époque classique », *Revue canadienne de littérature comparée*, 3 : 1, hiver 1976, p. 39-50.
- BONNET, Jean-Claude, *Diderot*, Paris, coll. « Le livre de poche. Textes et débats », 5001, 1984, 384 p.
- BUFFAT, Marc, « Conversation par écrit », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 9, octobre 1990, p. 55-69.
- CHOUILLET, Jacques, *Denis Diderot-Sophie Volland. Un dialogue à une voix*, Paris, Librairie Honoré-Champion, coll. « Unichamp », 14, 1986a, 173 p.
- CHOUILLET, Jacques, « Forme épistolaire et message philosophique dans les *Lettres à Sophie Volland* », *Littératures*, 15, automne 1986b, p. 101-110.
- DELON, Michel, « La circulation de l'écriture dans les *Lettres à Sophie* », dans Béatrice Didier et Jacques Neefs (édit.), *Diderot. Autographes, manuscrits, éditions*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 1986, p. 131-141.
- DIDEROT, Denis, *Correspondance*, éditée par Georges Roth, puis Jean Varloot, Paris, Editions de Minuit, 1955-1970, 16 vol.
- DIECKMANN, Herbert, *Cinq Leçons sur Diderot*, Genève, Droz et Paris, Minard, coll. « Société de publications romanes et françaises », 64, 1959, 149 p. Préface de Jean Pommier.
- GRIZE, Jean-Blaise, « Le dialogue par correspondance », dans *La Lettre. Approches sémiotiques. Les Actes du VI<sup>e</sup> colloque interdisciplinaire. En collaboration avec l'Association suisse de sémiotique (ASS)*, Fribourg, Editions universitaires, coll. « Interdisciplinaire », 9, 1988, p. 9-17.
- GUYOT, Charly, « L'homme du dialogue », *Europe*, 41 : 405-406, janvier-février 1963, p. 153-163.
- KERAUTRET, Michel, *La Littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 128, 1983, 127 p.

- MASS, Edward, « Le Marquis d'Adhémar : la correspondance inédite d'un ami des philosophes à la cour de Bayreuth », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 109, 1973, p. 96-98.
- MAY, Georges, « Diderot, artiste et philosophe du décousu », dans Hugo Friedrich et Fritz Schalk (édit.), *Europäische Aufklärung. Herbert Dieckmann zum 60. Geburtstag*, Munich, Wilhelm Fink Verlag, 1967, p. 165-188.
- MELANÇON; Benoît, *Diderot épistolier. Eléments pour une poétique de la lettre au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Université de Montréal, thèse de doctorat, septembre 1991, 2 vol., xxv/495 p. A paraître sous le titre *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque de l'âge classique », série « Morales ». Préface de Roland Mortier.
- MORTIER, Roland, « Diderot et le problème de l'expressivité : de la pensée au dialogue heuristique », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 13, 1961, p. 283-297 ; repris dans *Le Cœur et la raison. Recueil d'études sur le dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, p. 258-270. Préface de René Pomeau.
- MOUREAU, François, « Diderot et le portrait de Perronet : trois lettres inédites », *Dix-huitième siècle*, 16, 1984, p. 243-252.
- NAKAGAWA, Hisayasu, [s.t. : compte rendu des *Œuvres complètes* de Diderot, Paris, Hermann, vol. XXV], *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 4, avril 1988, p. 152-157.
- STAROBINSKI, Jean, « Diderot et la parole des autres », dans Denis Diderot, *Œuvres complètes. Edition chronologique. Introductions de Roger Lewinter*, Paris, Club français du livre, 1972, vol. 13, p. iii-xxi ; repris dans *Critique*, 296, 1972, p. 3-22.
- VIDAN, Gabrijela, « Style libertin et imagination ludique dans la correspondance de Diderot », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 90, 1972, p. 1731-1745.
- WAISBORD, Bernard, « La conversation de Diderot », *Europe*, 41 : 405-406, janvier-février 1963, p. 163-172.